

TUTORIEL ESPACE FAMILLE

1ère connexion :

Le service Inscriptions Périscolaires vous envoie **un lien de connexion** vers l'espace famille **ainsi qu'un identifiant** lorsque le dossier de votre enfant est complet. Il vous appartiendra alors de créer votre mot de passe.



Afin d'éviter des bugs d'affichage, nous conseillons vivement l'utilisation du navigateur web

CHROME



Connexions suivantes :

Vous pouvez accéder facilement à l'espace famille depuis le site internet de la ville de Jurançon www.ville-jurancon.fr (page d'accueil > Ma ville facile ou pages Grandir > Avant et après- l'école > Portail famille).

Avant de procéder aux inscriptions et réservations, il faut mettre à jour le dossier.



Ce triangle indique qu'il y a des données à compléter. Cliquer, mettre à jour et enregistrer. Attention : certaines données sont obligatoires.

Pour rajouter des personnes autorisées à aller chercher votre enfant, cliquer sur « Ajouter une personne »

puis « Ajouter un membre de la famille » même si c'est un(e) ami(e), voisin(e)..

Renseigner les différentes étapes et créer l'adulte

La saisie de la date de naissance se renseigne en bas

Saisie de la date

Jour Mois Année

00 / 00 / |

RÉSERVATIONS

Aller sur la fiche enfant et cliquer dans l'activité (ex ci-dessous : Acc Elem J.M ou Mercredis Elémentaires)

Remplir le calendrier jour par jour ou utiliser « Planifier sur une période » (attention, cette seconde possibilité ne sera disponible qu'à chaque rentrée).

En haut de chaque planning, une légende est disponible. Cliquer dessus.



LÉGENDE	06 LUN.
MERCREDI ELEMENTAIRE	
Matin 07:30 - 12:00	
Repas 12:00 - 13:30	
Après midi	

Légende

 Réserve	 Réel ou en attente de re-facturation (verrouillé)
 Réserve spéciale	 En attente de validation
 Annulation	 Payante (à régler)
 Réserve/annulation impossible	 Facturé
 Non autorisé (choix des temps d'accueil non valide)	 Déclenche un forfait
 Limite de capacité atteinte	 Réserve en liste d'attente

ANNULATIONS

Cliquer sur la réservation et valider. La case redevient blanche.

Les annulations ne peuvent se faire que jour par jour et par activité.

A tout moment, vous pouvez revenir sur la page d'accueil en cliquant sur



Pour toute information concernant la gestion de votre espace famille, la facturation, ou le fonctionnement des services, vous pouvez nous contacter :

par téléphone au 05 59 98 19 89
et par mail periscolaire@ville-jurancon.fr

Horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30
L'après-midi uniquement sur rendez-vous

RAPPEL DES DÉLAIS DE RÉSERVATION OU ANNULATION

- ACCUEILS PÉRISCOLAIRES et CANTINE

Le délai maximum pour réserver/annuler un accueil périscolaire ou un repas à la cantine, sur l'espace famille est de 4 jours (ouvrés) AVANT la date prévue.

Ainsi, les délais de réservations/annulations appliqués sont les suivants :

Je veux effectuer (ou annuler) une réservation ... :	Je peux réserver (ou annuler ma réservation) jusqu'au...
Pour un lundi	Mardi de la semaine précédente
Pour le mardi	Mercredi de la semaine précédente
Pour le jeudi	Dimanche de la semaine précédente
Pour un vendredi	Lundi de la semaine précédente

- CENTRE DE LOISIRS

➤ Période scolaire (mercredi) :

La réservation ou l'annulation pour le mercredi se fait le mercredi précédent, dernier délai.

➤ Petites vacances :

Le délai de réservation ou d'annulation pour les petites vacances est communiqué directement aux familles avant chaque périodes de vacances.

➤ Été (juillet-août) :

Un calendrier spécifique d'inscription pour les vacances d'été est mis en place (réservation par période de 15 jours) : les responsables légaux sont informés par le service inscriptions périscolaires.